



C'est dans un souci de préservation de l'environnement que le Groupe ECF a fait le choix de s'impliquer dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises, afin d'allier protection et production.

Cette charte a donc pour objectif d'engager les instituts de Formation professionnelle du réseau ECF dans une démarche de Développement Durable appliquée à leur activité de formation professionnelle.

Elle décline les principes de développement durable dans les volets suivants : sociétal, économique, environnemental, gouvernance et territorial.

GOUVERNANCE : La participation de tous les acteurs au processus de décision et la mise en œuvre d'une gouvernance d'entreprise transparente

- ❖ Engagement de la direction dans la démarche de Responsabilité Sociétale
- ❖ Rendre des comptes de manière transparente sur les objectifs, pratiques et résultats en matière de RSE

SOCIAL : L'épanouissement de tous les êtres humains par une réduction des vulnérabilités sociales et une contribution à une protection sociale durable

- ❖ Garantir la santé et la sécurité au travail des salariés
- ❖ Garantir la protection de la santé et de la sécurité des consommateurs
- ❖ Développer le capital humain de l'organisation
- ❖ Promouvoir la diversité et l'égalité des chances

ENVIRONNEMENTAL : La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

- ❖ Utiliser durablement les ressources
- ❖ Réduire les émissions dans l'air, les sols et l'eau

En signant cette charte, les Instituts de Formation Professionnelle témoignent de leur engagement éthique et apportent leur contribution aux enjeux du développement durable.

Fait à **Isques**
Le **01/06/2022**

- ❖ Favoriser la réduction et la valorisation des déchets

ECONOMIQUE : Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- ❖ Garantir la pérennité de l'entreprise et sa performance économique
- ❖ Respecter les intérêts des clients et des consommateurs
- ❖ Établir des relations durables avec les sous-traitants et les fournisseurs et respecter leurs intérêts

TERRITOIRE : La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

- ❖ Contribuer au développement économique et social des territoires
- ❖ Privilégier les achats auprès de fournisseurs locaux
- ❖ Agir sur les freins à l'emploi et favoriser l'insertion

Signature et tampon

